

en marche avant



■ Au Congrès des maires, les élus locaux sont montés au créneau par rapport aux dotations de l'État. Vous comprenez leur colère ?

"Les maires ont perdu confiance. Or, honnêtement c'est la première année où la dotation globale de fonctionnement des collectivités ne baisse pas. Comme le diable se cache dans les détails, il y a toujours une dotation un peu pourrie, comme la dotation de compensation de la taxe professionnelle pour les bassins industriels comme Château-Arnoux dans les Alpes de Haute-Provence ou Commentry dans l'Allier. Une non-baisse de TVA peut aussi correspondre à une baisse importante pour une commune car elle relève d'une catégorie particulière. Il faut être vigilant.

Les collectivités voient la progression de leurs dépenses ralentir, mais il faut aussi avouer que certains maires gèrent mal leur commune. À Marseille, ils ont 600 véhicules de service pour la seule commune tous équipés en pneus neige. Il y a quand même des efforts à faire, surtout quand on voit l'état des écoles... Quand on compare la métropole de Marseille avec celle de Lyon, on se dit qu'il faut arrêter les dégâts. Mais Paris c'est pas mieux, les transports, le tri sélectif, le tourisme... De plus, je suis surpris car toutes les dotations d'investissement ne sont pas utilisées."

■ Les communes souhaitent aussi garder l'eau en gestion communale, contrairement à ce que prévoit la loi NOTRe avec la gestion intercommunale...

"Les textes permettent déjà à la "comcom" une gestion de l'eau communale. C'est possible. Ce que la ministre des collectivités territoriales a annoncé est une modification à la loi NOTRe. Si 25% des communes, représentant 20% de la population concernée, disent non, l'eau ne sera pas "intercommunalisée". C'est une bonne solution. Je poserai quand même des amendements car il ne faut pas non plus que ce soit de l'égoïsme style "j'ai une source et je garde mon eau alors que mes deux voisins n'en ont pas"."

■ On vous a connu en colère face aux multiples problèmes de la ligne de nuit Briançon-Paris. Actuellement, dans les Hautes-Alpes, les trains entre Gap et Briançon ont été supprimés. C'est un vrai handicap...

"C'est une catastrophe! Parmi les trains supprimés, il y a celui du matin plein, avec 300 personnes à bord pour venir travailler à Gap. On leur dit aujourd'hui "vous avez des cars", sauf qu'en car il faut deux heures de trajet contre une en train. Ces travailleurs doivent partir une heure avant de chez eux. Quand vous bossez tous les jours et que vous perdez deux heures de plus dans les transports, c'est insupportable!"

■ Vous avez interpellé la Région sur ce problème ?

"Oui bien sûr et ils répondent "rien à foutre car les gens plébiscitent les cars au lieu des trains." Soi-disant ils ont interrogé les gens dans les bus de substitution quand il y avait les travaux. Mais nous n'avons pas obtenu ces enquêtes de satisfaction. Et tous les gens qui ont pris ces bus de substitution m'ont dit ne pas avoir été interrogés. C'est formidable... Vous avez aussi la ligne qui fait Briançon-Valence à 5h20. Elle existe car il y avait une correspondance TGV à Valence pour Paris. Elle n'y est plus, du coup cette année ce train a circulé à vide. Et après le train suivant à 8h pour Marseille, qui arrive à presque 13 heures, n'a aucun intérêt. Ils ont supprimé le "6h13" que tout le monde prenait. D'un côté, la SNCF n'est pas foutue de faire circuler correctement la ligne de nuit Briançon-Paris alors qu'ils sont sous convention et de l'autre, la Région supprime les trains les plus chargés, c'est incompréhensible..."

■ Une réalité paradoxale quand on évoque la taxation du diesel et les transports doux et en commun...

"Ils sont en train de tout détruire. J'ai fait réévaluer le chantier entre Mont-Dauphin et Briançon par les Suisses. Il a coûté 20 millions d'euros. Les Suisses l'ont

estimé à 7,8 millions d'euros. Il faut quand même qu'on m'explique pourquoi c'est quasiment trois fois moins cher en Suisse. Pourtant ce n'est pas un pays où l'on fait des économies de budget. Si on ajoute les retards et les suppressions de train, la SNCF a atteint son paroxysme en termes de non-fonctionnement. C'est sidérant et ça vous donne envie d'être élu jusqu'à 100 ans pour faire bouger les choses!"

■ Des soucis, il y en a aussi dans l'agriculture et l'élevage. Quel est votre positionnement par rapport à la politique menée sur l'élevage en montagne et l'agriculture bio ?

"Depuis quelques années au niveau national, on verse certaines aides de la Pacs (Politique agricole commune, ndlr) avec un retard qui peut atteindre plus de deux ans! Pour 2015, on m'a juré qu'on les soldait avant la fin de l'année 2017. Mais ça fait vraiment beaucoup. D'ailleurs, la France va être sanctionnée pour ça au niveau européen.

Sur le loup, la situation est claire. Il faut passer à la vitesse supérieure. Si on reste sur un dispositif de "tant de loups à abattre" et on s'arrête après, on va abattre le loup dans des endroits où il n'a rien fait. Il faut être logique et sévir là où la pression est la plus importante, c'est-à-dire territorialiser comme on l'a prévu dans la loi Montagne. Pour le bio, j'ai fait rétablir les crédits d'impôts parce que, au-delà du débat "manger sain", c'est une vraie opportunité économique de produire du bio dans notre pays. Ce qui est intéressant c'est aussi de manger local. Je faisais une remarque à un collègue dont la viande bio était étiquetée GMBH, qui signifie SARL en allemand, et dont l'importateur était turc. Bonjour le bilan carbone! Je comprends les Italiens qui ont fait une religion du slow food. Il faut des chartes avec une garantie de produits de proximité, de saison et de qualité."

■ Quel est l'intérêt pour le gouvernement de revenir sur ce genre d'aides et de se mettre à dos les agriculteurs mais aussi les consommateurs ?

"Parfois, on reste pantois. Au ministère de l'environnement, dans le futur projet de loi de finances rectificative, ils nous ont quand même pondu une taxe sur les permis utilisant la géothermie. J'étais sidéré. En commission, il y a eu des amendements de suppression car cette mesure est incompréhensible et contre productive. La géothermie ce n'est pas une exploitation d'hydrocarbure. J'attends des explications. Peut-être il y a quelque chose que je ne comprends pas derrière ça, mais je suis un matheux un peu idiot, tant que je ne comprends pas, je ne vote pas. Où est la crédibilité après!"

■ Vous êtes rapporteur du budget en lien avec le gouvernement, Christophe Castaner est ministre des relations avec le Parlement. En tant qu'Alpins, vous vous connaissez très bien et vous vous complétez de nouveau sur la scène politique...

"On se parle tout le temps et quand il y a un lézard, je lui envoie un texto. On travaille ensemble depuis des années. À la Région, nous étions déjà assez complices parce que la féodalité marseillaise voyait les deux zigotos alpins d'un sale œil. Quand il était à l'aménagement du territoire et moi à la montagne, nous étions le couple maudit. On va finir par s'épouser!(rires) On a des styles totalement différents mais on est toujours pareils. Notre collaboration est totale."

« Ça aide parfois d'être né dans la brousse, ça rend moins con ! »

DERNIÈRES ACTIONS

24 octobre

Budget 2018 : adoption record d'amendements pour les zones rurales (Préservation des communes sorties des Zones de revitalisation rurales, accès des communes rurales au fonds de péréquation des CCI, transmission des entreprises familiales, reconnaissance de la pluriactivité agricole).

31 octobre

Coup de gueule contre les rabais sur la contribution de certains pays au budget de l'Union européenne.

10 novembre

Logement : il fait rétablir le prêt à taux zéro pour 2 ans dans le semi-urbain, le rural et le "Pinel" dans les zones ayant obtenu l'agrément.

16 novembre

Amendement pour renforcer de 2 millions d'€ le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisc). Les crédits passeront de 14 à 16 millions.

17 novembre

Amendement prolongeant le crédit d'impôt pour l'agriculture bio jusqu'en 2020.

21 novembre

Rétablissement du jour de carence des fonctionnaires : amendement pour exclure les accidents du travail et les maladies professionnelles.

22 novembre

Fisc : sanctions renforcées pour les fraudeurs. Avec cet amendement, les fraudeurs fiscaux seront passibles de peines de 2 à 3 millions d'€.

23 novembre

Texte proposé pour que les communes puissent appliquer aux plateformes de locations du type Airbnb, une taxe de séjour pouvant aller jusqu'à 5% du prix de la location.

LES DATES CLÉS

1959 Gapençais de naissance, il a fêté ses 58 ans le 14 octobre dernier. Sa mère est originaire de l'Allier et son père des Hautes-Alpes.

1986 Il débute en politique un peu par un hasard de la vie. Il était conseiller municipal dans son village de L'Argentière-la-Bessée dont son père a été le maire de 1959 à 1986. Date à laquelle son père meurt brusquement. Trois ans après, il était élu maire pour la première fois à 29 ans.

2002 Pour la première fois le 16 juin, il est élu député de la seconde circonscription des Hautes-Alpes avec 50,9% des votes. Ce mandat de député, il l'occupe toujours 15 ans plus tard.

2004 Il est élu conseiller régional puis vice-président du Conseil régional jusqu'en 2014. Sur les bancs de la Région, il travaille conjointement avec un vice-président maire de Forcalquier à l'époque, Christophe Castaner.

2017 Cet élu radical de gauche change de cap et se rallie à La République en Marche. En juin, il est de nouveau élu député avec 68,16% des suffrages. Il est également nommé rapporteur général du budget. Atteint par le cumul des mandats, il quitte sa fonction de maire de L'Argentière-la-Bessée en juillet après 28 ans en fonction.

février 2010



À l'Argentière, devant le buste de l'arrière-grand-père de Carla Bruni Sarkozy avec son arbre généalogique.

novembre 2013



Vice-président du Conseil régional Paca, il présente le projet de tunnel ferroviaire sous le col de Montgenèvre.

novembre 2017



Lors du congrès des Maires, il a reçu une délégation des maires haut-alpins venue en visite à l'Assemblée nationale.